



Mon ancien propriétaire ne veut pas me renvoyer le courrier

Par **nanou411989**, le **29/07/2009** à **20:33**

Bonjour, mon ancien propriétaire reçoit encore du courrier chez elle, je n'avais pas le choix de mettre cette adresse comme internet, téléphone, etc, le problème est que vu que c'était ma résidence principale, j'étais obligé de mettre cette adresse pour le dossier de mon lycée, mes notes et résultats d'examen du BTS ont été envoyés là-bas, le problème est que la propriétaire ne veut pas me les renvoyer même après avoir appelé trois fois.

Par **Marion2**, le **30/07/2009** à **09:03**

Bonjour,

Pourquoi n'avez-vous pas fait un changement d'adresse à la poste ???

Si votre propriétaire ne veut pas vous retourner votre courrier, allez le chercher.

Cordialement.

Par **nanou411989**, le **30/07/2009** à **10:32**

Je ne savais pas qu'elle allait réagir comme ça, donc je n'ai pas fait de double des clés et je n'ai pas fait le changement d'adresse. Le courrier elle l'a emmené dans sa maison, donc à

part débarquer chez elle, je ne sais pas comment récupéré mon courrier et surtout ce qui m'inquiète mes résultat d'examen.

Par **Berni F**, le **30/07/2009** à **13:26**

Bonjour,

vous pourriez éventuellement demander des copies de vos notes à votre lycée ?

du reste, vous pouvez toujours la menacer de déposer une plainte pour "atteinte au secret des correspondances"

"Le fait, commis de mauvaise foi, d'ouvrir, de supprimer, de retarder ou de détourner des correspondances arrivées ou non à destination et adressées à des tiers, ou d'en prendre frauduleusement connaissance, est puni d'un an d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende." (...)

<http://snipurl.com/oaeyw> [www.legifrance.gouv.fr]

mais en même temps, je ne vois pas comment vous démontreriez qu'elle a reçu votre courrier...

Par **nanou411989**, le **30/07/2009** à **13:44**

Bonjour, ayant marre d'attendre ma maman as pour la quatrième fois rappelé la dame elle nous avait dit il ya deux semaine je barrerais cette adresse et marquerais la votre donc meme pa besoin de mettre un timbre. Ne recevan rien ma maman la rappelle, la propriétaire lui dit sa fait deux semaines que j'ai donnée à la poste disant que vous abitié pas ici et je suis bien contente si sa vous fait chier. Alors là j'appelle la poste, il n'ont plus rien tous a été détruit. Je suis bien dans la . . . , mon lycée n'a aucun double c'est interdit. Elle n'avait pas à faire sa elle se rend pas compte que c'est important des notes d'examen.

Je peut démontrer qu'elle a reçu du courrier car mon lycée à cette adresse dans mon dossier scolaire donc.

Une fille un peu desesperé

Par **Berni F**, le **30/07/2009** à **16:01**

Bonjour,

lorsqu'on reçoit une lettre qui ne nous est pas adressée, la ramener à la poste en indiquant que la personne n'habite pas à cette adresse est une chose "normale". Dans ce cas, la poste

renvois le document à l'expéditeur.

si elle dit qu'elle a fait ça... rien ne peut lui être reproché (il n'est à mon avis pas possible de vérifier)

autre chose : à ma connaissance, la poste ne "détruit" pas les courriers !

une autre piste : vous pouvez tenter de vous adressez vous à l'académie, il peuvent peut être faire quelque chose pour vous.

courage !

Par **nanou411989**, le **30/07/2009** à **18:03**

sisi elle detruit , je les est appelée

Par **nanou411989**, le **30/07/2009** à **18:06**

non , je lui avait donnée mon adresse, elle ajuste à barré l'ancienne réécrire la nouvelle et meme pas besoin de timbre et elle le renvoie. Elle a fait exprés de l'envoyé à la poste sans préciser la nouvelle adresse et elle savait qu'au bout d(une semaine sans demande , la poste détruit. On l'a appelé hier ceci fesait 2 semaines qu'elle avait envoyé, elle nous aurait pas prévenu !!!! je serais aller le chercher. mais là tout est détruit, j'ai appelé le lycée il n'ont pas de double c'est interdit

Par **Manou214**, le **02/06/2021** à **17:47**

Bonjour j'ai un litige avec mon ancien propriétaire on as était voir un concilliateur de justice on as trouver une solution à l'amiable.

Mais malgré tout ça elle avait reçu des courriers à mon nom et elle ne veut toujours pas me le donner . Comment faire ?

Je peut porter plainte ?

J'ai changer l'adresse à la poste mais entre temps il y'a du courrier qui est arriver. Je ne sais pas si c'est du courrier important ou non .